République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique

Université de Béjaia

Secrétariat Général

Sous Direction des Moyens et de Maintenance

Contenu du dossier de candidature

- Déclaration de candidature (renseignée et signée).
- Déclaration de probité (renseignée et signée).
- Copie du registre de commerce lié à l'activité
- Copie de la carte fiscale
- Les références bancaires.
- Le statut de l'entreprise.
- Les références professionnelles similaires (attestations de bonnes exécutions).

الجمهورية الجزائرية الديمقر اطية الشعبية RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Université A. Mira de Béjaia

marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ;

LA DECLARATION DE CANDIDATURE

1/Identification du service contractant :
Désignation du service contractant :
2/Objet du marché public :
2/Objet du marche public :
3/Objet de la candidature : La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :
Non Oui Dans l'affirmative :
Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:
4/Présentation du candidat ou soumissionnaire :
Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:
agissant :
En son nom et nouve son commte
En son nom et pour son compte
Au nom et pour le compte de la société qu'il représente
4-1/ Candidat ou soumissionnaire seul :
Dénomination de la société :
Adresse nº de tálánhana nº de Eay, edresse álectronique, numáre d'identification etatistique (NIC), nour les entraprises de
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises
étrangères:
Forme juridique de la société :
4-2/ Le candidat ou soumissionnaire, membre d'un groupement momentané d'entreprises
Le groupement est : Conjoint Solidaire
Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres):
Nom du groupement :
Présentation de chaque membre du groupement :
Dénomination de la société:
droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises
étrangères:
Forme juridique de la société :
Montant du capital cocial :
Montant du capital social :
Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix) :
-signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ou ;
-donne mandat à un membre du groupement, conformément à la convention de groupement, pour signer, en son nom et pour
son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant :
numero du lot ou des lots concerne(s), le cas echeant
5/Déclaration du candidat ou soumissionnaire :
Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics : - Pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un marché public ;
- du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou du fait qu'il fait l'objet d'une procédure relative à
l'une de ces situations ;
- pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle ;
- pour avoir fait une fausse déclaration ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défaillantes ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
- du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail ;
- du fait qu'il soit une société étrangère qui n'a pas honoré son engagement d'investir ;
-du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés
payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les
entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;
- pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
Oui Non Dans la négative (a préciser) :
Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité. Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il : -est inscrit au registre de commerce ou
-est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou,
-détient la carte professionnelle d'artisan
-est dans une autre situation (à tiser):
cst dans the title stutten (a piece)
Dénomination exacte et adresse de l'organisme, numéro et date d'inscription :
Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant :,
délivré par
déjà exercé en Algérie.
Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ou d'hypothèques inscrits à
l'encontre de l'entreprise.
Non Oui
Dans l'affirmative (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente) :
Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Journada 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent: Non Oui Oui
Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision, et joindre copie de cette décision)
decision)
Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ciaprès les documents joints) :

-....;

Nom, prénom, qualité du	Lieu et o	date de signat	ure	Signature
Certifie, sous peine de l'application des sa correspondant au 8 juin 1966 portant co				
J'affirme, sous peine de résiliation de plei que ladite société ne tombe pas sous le	coup des intere	dictions édictées par	· la législatio	n et la réglementation en vigueur.
6/Signature du candidat ou soumissionna		haque membre du	groupement	<u>t :</u>
Dans l'affirmative remplir la déclaration de	e sous-traitant.			
Non	Oui			
Le candidat ou soumissionnaire présente un	n sous-traitant :	,,		
marché public, du lot ou des lots(barrer 1			% SOIII	t en relation avec i objet du
hors taxes)			0/	4
des charges) un chiffre d'affaires annuel me		,		ě
- la société a réalisé pendant				de considérée exigée dans le cahier
sa date de délivrance et sa date d'expira	ŕ			
Dans l'affirmative : (indiquer l'administra			-	élivré le document, son numéro
Non	Oui			
est prévu par un texte réglementaire :				
- la société est qualifiée et/ou agréée p		ration publique ou u	n organisme	e spécialisé à cet effet, lorsque cela
Le candidat ou soumissionnaire déclare que				,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
				,
				,
				·····;
				,
-				,

<u>N.B:</u>

-Cocher les cases correspondant à votre choix.

signataire

- -Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- -En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.
- -En cas d'allotissement, présenter une déclaration pour tous les lots.
- -Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Université A. Mira de Béjaia

LA DECLARATION DE PROBITE

Désignation du service contractant:
2/Objet du marché public :
3/Présentation du candidat ou soumissionnaire : Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion de la consultation : ———————————————————————————————————
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:
Forme juridique de la société : 4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire : Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics. Non Oui Dans l'affirmative (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement)
M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale. M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un marché public ou d'un avenant. Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics. Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.
Fait àlele

<u>N.B</u>:

- -Cocher les cases correspondant à votre choix.
- -Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- -En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- -En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- -En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- -Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.